

7

CONSTRUCTION

CARRELAGE

PROGRAMME D'ÉTUDES

KZV-010

5002

CARRELAGE

PROGRAMME D'ÉTUDES

KZV - 010

5002

CONSTRUCTION ET SERVICES CARRELAGE

PROGRAMME D'ÉTUDES

KZV - 010
5002

Le programme *carrelage*,
conduisant au certificat d'études
professionnelles, prépare
à l'exercice du métier de

CARRELEUR ET CARRELEUSE.

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Carrelage*.

Du monde du travail

Pierre Fournier
Commission de la construction du Québec (CCQ),
Montréal

Joseph Mannella
Association de la Construction de Montréal et du
Québec (ACMQ)

Romuald Beaulieu
Association de la Construction du Québec (ACQ)

Ronald Rosa
Association des entrepreneurs en construction
du Québec (AECQ)

Daniel Perron
Centrale des Syndicats Démocratiques (CSD)

Claude Labbé
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
(FTQ-construction, Local 1)

Filippo Tomasino
Confédération des Syndicats Nationaux (CSN)

Nicola De Luca
Confédération des Syndicats Nationaux (CSN)

Albert Forcilo
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
(FTQ-construction, Local 1)

Du monde de l'éducation

Jacques Filiatrault
Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes

Raymond Lapointe
Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes

Lionel Légaré
Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ)

Jean Boutin
Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ)

Claude Poitras
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
(FTQ-construction, Local 1)

Équipe de réalisation

Conception et rédaction

Soutien technique

Traitement de textes

Coordination

Révision linguistique

André Bellemare
Agent de développement pédagogique

Lise Sansfaçon
Conseillère technique

Josée Gosselin
Agente de secrétariat

Jean-Paul Bergeron
Responsable du secteur Construction

Sous la responsabilité des
Services linguistiques du Ministère

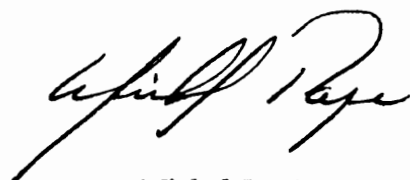
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1991-9192-156

Dépôt légal: Deuxième trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-15701-X

Le présent programme d'études
Carrelage est édicté en vertu de l'article 461
de la Loi sur l'instruction publique.

Il a reçu l'avis des comités confessionnels du
Conseil supérieur de l'éducation, conformé-
ment aux dispositions du paragraphe a)
de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supé-
rieur de l'éducation (L.R.Q., chapitre C-60)
tel que remplacé par l'article 569 du chapi-
tre 84 des lois de 1988.

L'usage en est autorisé à compter du 1^{er}
juillet 1991.



Michel Pagé
Ministre de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2. BUTS DE LA FORMATION	9
3. COMPÉTENCES VISÉES	11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	16

Deuxième partie

Premier bloc

MODULE 1: SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION	21
MODULE 2: RÉOLUTION DE PROBLÈMES DE MATHÉMATIQUE ET DE PRISE DE MESURES	25
MODULE 3: CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX ET DES PRODUITS COURANTS	29
MODULE 4: RÉALISATION DE SURFACES DE BASE	33
MODULE 5: POSE ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS DE CARREAUX	39
MODULE 6: SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION	45
MODULE 7: LECTURE DE PLANS ET DEVIS	49
MODULE 8: SITUATION AU REGARD DES ORGANISMES DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION	53
MODULE 9: COMMUNICATION AU TRAVAIL	57

Deuxième bloc

MODULE 10: POSE ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS DE DALLES	61
MODULE 11: RÉALISATION ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS DE GRANITO	67
MODULE 12: UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI	73

Tableaux

TABLEAU I: SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II: MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN CARRELAGE	12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Carrelage* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par blocs. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 690 heures; de ce nombre, 450 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 240 heures à l'acquisition de

compétences plus larges. Le programme est divisé en 12 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures (multiples de 15). Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif. Les modules sont organisés en 2 blocs de 450 heures et de 240 heures respectivement.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des informations essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme: le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (Module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace «crédit»)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 12
Durée en heures : 690
Valeur en unités : 46

Carrelage
Codes du programme : SIMCA : KZV - 010
 SESAME : 5002

SIMCA	SESAME	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
KCN 187	278-012	1. Situation au regard du métier et de la démarche de formation	30	2
KCO 181	278-043	2. Résolution de problèmes de mathématiques et de prise de mesures	45	3
KCO 182	278-053	3. Caractérisation des matériaux et des produits courants	45	3
KCN 188	278-027	4. Réalisation de surfaces de base	105	7
KDN 185	278-037	5. Pose et réparation de revêtements de carreaux	105	7
ECE 183	255-002	6. Santé et sécurité sur les chantiers de construction	30	2
KCO 183	278-063	7. Lecture de plans et devis	45	3
KDN 186	255-001	8. Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction	15	1
KCO 186	278-092	9. Communication au travail	30	2
KCO 184	278-076	10. Pose et réparation de revêtements de dalles	90	6
KCO 185	278-088	11. Réalisation et réparation de revêtements de granito	120	8
KCO 187	278-102	12. Utilisation de moyens de recherche d'emploi	30	2

TABLEAU I

- * Quinze heures valent une unité.
- ... Chaque bloc de 450 heures est séparé par un pointillé.
- Ce programme conduit au certificat d'études professionnelles en carrelage.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Carrelage* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont:

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- lui permettre de réaliser correctement et avec une performance acceptable, au niveau du seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes au carrelage;
- lui permettre d'évoluer adéquatement dans le cadre du travail en favorisant :
 - l'acquisition des habiletés intellectuelles qui rendent possibles des choix judicieux au moment de l'exécution des tâches;
 - le développement du souci de communiquer efficacement avec ses supérieurs, collègues et clients éventuels;
 - l'habitude d'une préoccupation constante au regard de la santé et de la sécurité au travail;
 - le renforcement des habitudes d'attention et de précision dans l'exécution de différents travaux de carrelage et, plus particulièrement, au moment de la pose de revêtements;
 - le renforcement des habitudes d'ordre et de propreté.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- faire connaître le marché du travail, en général, et le contexte du métier de carrelleur ou carrelleuse en particulier.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- permettre de développer son autonomie, le sens des responsabilités et le goût de la réussite;
- permettre de développer la recherche de l'excellence;
- permettre de développer l'habitude d'auto-évaluer ses produits finis;
- permettre de comprendre les principes sous-jacents aux procédés utilisés pour la pose de membranes;
- permettre d'acquérir des méthodes de travail et le sens de la discipline.

Assurer la mobilité professionnelle

- permettre de développer de bonnes attitudes à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles;
- permettre d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter;
- permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Carrelage*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de

travail. Le symbole (\circ) indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en termes de complexité des apprentissages et de développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des blocs du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN CARRELAGE		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)						COMPÉTENCES GÉNÉRALES (Activités connues dans le domaine de la technologie, des disciplines du développement personnel, etc.)							TOTAUX	
				Prendre connaissance des travaux à exécuter	Préparer les lieux	Préparer les surfaces à recouvrir	Poser le revêtement	Vérifier la qualité des travaux	Nettoyer l'aire de travail	Résoudre des problèmes de mathématiques et de prise de mesures	Caractériser et utiliser des matériaux et produits d'usage courant	Appliquer des règles de santé et de sécurité sur les chantiers de construction	Lire et interpréter des plans et devis	Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction	Établir une communication efficace dans une équipe de travail	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	Développer des habitudes et des aptitudes adéquates	NOMBRE D'OBJECTIFS
NUMÉROS	NUMÉROS									2	3	6	7	8	9	12		
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T								C	C	S	C	S	S	C	*	7
	DURÉE		h							45	45	30	45	15	30	30		240
1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	S	30									○				○	○	
4	Effectuer des surfaces de base	C	105	▲	△	▲	▲	▲	△	●	●	●	○		○	○	●	
5	Poser et éparer des revêtements de carreaux	C	105	▲	▲	△	▲	▲	▲	●	●	●	○		○	○	●	
10	Poser et réparer des revêtements de dalles	C	90	▲	▲	△	▲	▲	△	●	●	●	●		○	○	●	
11	Effectuer et réparer des revêtements de granito (tarrazzo)	C	120	▲	▲	△	▲	▲	△	●	●	●	●		●	○	●	
NOMBRE D'OBJECTIFS		5															12	
DURÉE DE LA FORMATION			450															690

T: Type d'objectif
Comportement (C)
Situation (S)
h: Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
▲ Application d'un lien fonctionnel
○ Existence d'un lien fonctionnel
● Application d'un lien fonctionnel

Entre les compétences particulières et le processus
Entre les compétences générales et les compétences particulières

BLOCS

1
2

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Carrelage* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences de base essentielles à l'exécution des tâches du métier de carrelage

- Résoudre des problèmes de mathématique et de prise de mesures.
- Caractériser et utiliser des matériaux et produits d'usage courant.
- Lire et interpréter des plans et devis.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse des milieux scolaire et professionnel

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

- Appliquer des règles de santé et de sécurité sur les chantiers de construction.
- Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.
- Établir une communication efficace dans une équipe de travail.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à la réalisation de travaux de carrelage

- Effectuer des surfaces de base.
- Poser et réparer des revêtements de carreaux.
- Poser et réparer des revêtements de dalles.
- Effectuer et réparer des revêtements de granito (terrazzo).

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes:

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages:

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence:

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet le développement d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante:

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en termes de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif:

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif:

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes:

- **L'intention poursuivie** présente une compétence, comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages telles:
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE LA FORMATION

Codes : SIMCA : KCN 187
SESAME : 278 - 012

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard du métier et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer au sujet du marché du travail dans le domaine du carrelage : milieux de travail (types de chantiers, types d'entreprises, types de revêtements), perspectives d'emploi et rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, sélection des candidats et candidates (visites, entrevues, examens de documents, etc.); recueillir l'information sur fiches.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, exigences physiques, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs) par des visites, des entrevues, l'examen de documents, etc; recueillir l'information sur fiches.
- Présenter les données recueillies au cours d'une rencontre de groupe et discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.

PHASE 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche

- Discuter des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires à la pratique du métier.
- S'informer et recueillir des données sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- S'informer et recueillir des données sur l'organisation physique et les ressources disponibles à l'établissement de formation.
- Discuter de la pertinence du programme de formation par rapport à la situation de travail du carrelleur, de la carreuseuse.
- Faire part de ses premières réactions quant au métier et à la formation.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Évaluation et confirmation de son orientation

- Produire un rapport dans lequel on doit :
 - préciser ses goûts, ses aptitudes et ses intérêts pour le carrelage;
 - évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier à ses goûts, ses aptitudes et ses intérêts.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et favoriser l'expression de tous.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du métier et des aspects relatifs à sa santé.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.
- Organiser des visites d'entreprises représentatives des principaux milieux de travail en carrelage.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : information sur le métier, programme de formation, guides, etc.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
 - Exprime convenablement sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.

- PHASE 2 :**
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
 - Fait un examen sérieux des documents déposés.
 - Écoute attentivement les explications.
 - Exprime convenablement sa perception du programme de formation au moment d'une rencontre de groupe.
 - Exprime clairement ses réactions.

- PHASE 3 :**
- Produit un rapport contenant :
 - les fiches relatives à l'information recueillie sur le métier et le projet de formation de même que la description de son engagement dans la formation;
 - une présentation sommaire de ses goûts, intérêts, aptitudes;
 - des explications sur son orientation en faisant, de façon explicite, les liens demandés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Être réceptif aux informations relatives au métier et à la formation.
2. Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 (Information sur le métier)

3. Repérer des éléments d'information.
4. Déterminer une façon de colliger les données sur fiches.
5. Donner le sens de «*qualifications requises au seuil d'entrée sur le marché du travail*».
6. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.
7. Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.
8. Saisir l'importance de s'engager dans une formation qui lui convienne vraiment.
9. Identifier des facteurs d'intérêts spécifiques à l'exercice du métier tels que : aimer travailler en équipe...
10. Porter attention, lors des visites d'entreprises, aux précautions prises au regard de la santé et de la sécurité du travail.
11. Porter attention, lors des visites d'entreprises, aux conditions ambiantes particulières.
12. Porter attention, lors des visites d'entreprises, aux exigences physiques particulières au travail.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 (Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche)

13. Décrire la nature, la fonction et le contenu d'un programme d'études.
14. Faire la distinction entre le certificat d'études professionnelles, la carte d'étudiant, la carte de compétence-apprenti et carte de compétence-compagnon.
15. Saisir l'importance d'acquérir une formation solide qui tienne compte des besoins du marché du travail.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 (Évaluation et confirmation de son orientation)

16. Distinguer les goûts des aptitudes et des intérêts.
17. Identifier les motifs qui l'incitent à poursuivre ou abandonner sa formation et sa carrière en carrelage.
18. Préparer un rapport sur le sujet.

MODULE 2 : RÉSOLUTION DE PROBLÈMES DE MATHÉMATIQUE ET DE PRISE DE MESURES

**Codes : SIMCA : KCO 181
 SESAME : 278 - 043**

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit résoudre des problèmes de mathématique et de prise de mesures selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir de figures géométriques représentant :
 - des planchers de forme irrégulière;
 - des murs comportant des ouvertures.
- À partir de puits d'escaliers nécessitant les calculs d'escaliers droits.
- À partir de problèmes conformes à la réalité.
- À partir d'un pourcentage de perte préétabli.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Choix judicieux des opérations.
- Exactitude des calculs et des mesures.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préciser le résultat attendu.
- B. Procéder au choix des opérations :
 - quatre opérations de base;
 - règle de trois;
 - périmètre et aire des figures géométriques courantes;
 - volume des solides les plus couramment employés.
- C. Estimer des quantités de matériaux.
- D. Estimer des volumes de matériaux.
- E. Prendre des mesures suivant le système international et le système impérial d'unités.
- F. Effectuer des calculs d'escaliers droits.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Compréhension des éléments à solutionner.
- Pertinence du choix.
- Exactitude des résultats.
- Exactitude des résultats.
- Précision des mesures :
 - . plus ou moins 1 millimètre sur 5 mètres;
 - . plus ou moins 1/16 po sur 10 pieds.
- Exactitude des calculs.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préciser le résultat attendu (A) :

1. Interpréter un problème.

Avant d'apprendre à procéder au choix des opérations:

- quatre opérations de base;
- règle de trois;
- périmètre et aire des figures géométriques courantes;
- volume des solides les plus couramment employés (B) :

2. Décrire le processus de solution de problèmes.

Avant d'apprendre à estimer des quantités de matériaux (C) :

3. Évaluer des quantités brutes.
4. Évaluer des pertes de matériaux.

Avant d'apprendre à estimer des volumes de matériaux (D) :

5. Calculer des volumes d'agrégats et d'adjuvants.

Avant d'apprendre à prendre des mesures suivant le système impérial et le système international d'unités (E) :

6. Utiliser des instruments de mesure.
7. Transposer des mesures.
8. Vérifier l'équerrage à partir du triangle de Pythagore.

Avant d'apprendre à effectuer des calculs d'escaliers droits (F) :

9. Calculer les éléments d'un escalier droit.

MODULE 3 : CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX ET DES PRODUITS COURANTS

Codes : SIMCA : KCO 182
SESAME : 278 - 053

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **caractériser et utiliser des matériaux et produits d'usage courant** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir de données fournies par le formateur ou la formatrice.
- À partir des matériaux couramment utilisés en carrelage.
- À l'aide de la documentation technique appropriée.
- À l'aide du livre des normes d'utilisation des produits.
- À l'aide des matériaux, des outils et de l'équipement utilisé sur des surfaces de petites dimensions.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie du métier.
- Respect des normes d'utilisation des matériaux et produits.
- Respect des symboles inscrits sur les matériaux et produits suivant le *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)*.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Différencier les propriétés des matériaux couramment utilisés :
- matériaux servant à assurer l'étanchéité des surfaces à recouvrir;
 - produits de fixation;
 - produits servant de base adhésive;
 - matériaux de recouvrement des surfaces;
 - matériaux de jointolement;
 - produits de nettoyage.
- B. Associer les normes en vigueur aux propriétés des matériaux et produits.
- C. Préparer et appliquer des liants.
- D. Préparer et appliquer du mortier.
- E. Décrire les conditions de transport et d'entreposage des principaux matériaux et produits.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Distinction des principaux matériaux et produits.
 - Brève description de la composition.
 - Définition des principales propriétés.
- Associations justes.
- Respect de la recette :
- . ingrédients;
 - . dosage.
- Mélange approprié des ingrédients.
- Homogénéité du produit.
- Respect des techniques de maniement de la truelle, de roulage, d'étendage.
- Qualité du produit fini :
- . uniformité de la surface.
- Respect de la recette :
- . ingrédients;
 - . dosage.
- Mélange approprié des ingrédients.
- Homogénéité du produit.
- Respect des techniques de maniement de la truelle, de roulage, d'étendage, d'éraflage, de nivelage, de compactage et de contrôle du mortier.
- Qualité du produit fini :
- . uniformité de la surface.
- Description sommaire des principales conditions.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à différencier les propriétés des matériaux couramment utilisés :

- matériaux servant à assurer l'étanchéité des surfaces à recouvrir;
- produits de fixation;
- produits servant de base adhésive;
- matériaux de recouvrement des surfaces;
- matériaux de jointolement;
- produits de nettoyage (A) :

1. Distinguer et caractériser les matériaux servant à assurer l'étanchéité des surfaces à recouvrir.
2. Distinguer et caractériser les types de lattes et de treillis métalliques.
3. Distinguer et caractériser les produits servant de base adhésive : colles, liants, mortiers...
4. Distinguer et caractériser les matériaux de recouvrement des surfaces.
5. Distinguer et caractériser les matériaux de jointolement.
6. Distinguer les symboles inscrits sur les matériaux et produits suivant le *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)*.

Avant d'apprendre à associer les normes en vigueur aux propriétés des matériaux et produits (B) :

7. Utiliser le livre des normes des produits et matériaux.
8. Différencier les normes applicables aux matériaux et aux techniques de pose.

Avant d'apprendre à préparer et appliquer des liants (C) :

9. Distinguer les méthodes de préparation des liants.
10. Énumérer les facteurs à considérer dans la préparation des liants afin d'obtenir les qualités recherchées.

Avant d'apprendre à préparer et appliquer du mortier (D) :

11. Distinguer les méthodes de préparation des mortiers.
12. Énumérer les facteurs à considérer dans la préparation du mortier afin d'obtenir les qualités recherchées.

MODULE 4 : RÉALISATION DE SURFACES DE BASE

Codes : SIMCA : KCN 188
SESAME : 278 - 027

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **effectuer des surfaces de base** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir de directives reçues du formateur ou de la formatrice qui agit comme contremaître ou contremaîtresse.
- Sur une surface de support en bois, ou en gypse, ou en métal ou en béton présentant de légères imperfections.
- Sur un plancher d'une superficie minimale de 4 m² muni d'un drain.
- Sur un mur d'une superficie minimale de 10 m² présentant un angle et une ouverture.
- Sur un escalier droit comportant au minimum 5 marches et contremarches.
- En se référant aux normes du manufacturier pour la pose de la membrane.
- À l'aide des matériaux, des outils et de l'équipement nécessaires.
- En utilisant des échafaudages simples déjà installés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la méthode et des techniques de travail.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.
- Respect des normes de qualité.
- Exécution conforme aux directives reçues.
- Respect des normes de santé, d'ergonomie et de sécurité du travail.
- Respect du temps alloué (150% du temps alloué au compagnon).

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Évaluer et préparer la surface de support.

- B. Mettre en place les points de repère.

- C. Appliquer une couche de redressement sur le mur.

- D. Construire un lit de mortier sur le plancher et l'escalier.

- E. Poser une membrane d'étanchéité.

- F. S'assurer de la qualité des travaux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Repérage de tous les défauts.
- Solidité, uniformité et propreté de la surface de support.
- Vérification appropriée de l'équerrage et des niveaux.
- Réalisation appropriée des corrections autorisées.

- Précision dans la mise en place.
- Disposition appropriée.
- Nombre suffisant.

- Pose conforme aux directives du pare-vapeur, de la latte métallique ou du papier hydrofuge.
- Solidité des lattes métalliques.
- Préparation appropriée de la couche de redressement.
- Application de la couche de redressement suivant la bonne technique.

- Pose conforme aux directives du plan de clivage, des treillis et des lattes.
- Installation appropriée du gabarit comprenant la contremarche et le nez-de-marche.
- Préparation appropriée du mélange de mortier.
- Épandage et étendage des liants et du mortier, compactage, truillage et nivelage suivant la bonne technique.

- Étanchéité parfaite de la membrane.
- Respect des normes du manufacturier.

- Évaluation juste de chaque étape du travail.
- Évaluation juste de la qualité du produit fini.
- Prise en considération de tous les critères.
- Apport des correctifs nécessaires.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- G. Utiliser des outils et l'équipement et en assurer l'entretien.

- H. Être prudent tout au long des travaux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des normes d'utilisation et d'entretien préventif.
- Nettoyage des outils et de l'équipement.

- Utilisation appropriée des échafaudages.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Utilisation de l'équipement de protection individuelle.
- Positions de travail appropriées.
- Ordre et propreté dans l'exécution des travaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à évaluer et préparer la surface de support (A) :

1. Exécuter des directives reçues verbalement ou par écrit.
2. Caractériser une surface de support prête à recevoir une surface de base.
3. Percevoir les défauts des surfaces de support.
4. Discerner les correctifs que les carreleurs et les carreleuses sont autorisés à apporter aux surfaces de support.
5. Saisir l'importance d'aviser le contremaître ou la contremaîtresse si les correctifs à apporter sont en dehors de ses responsabilités.
6. Nettoyer, décaper, gratter.
7. Réparer des fissures, des trous, des éclats.
8. Équerrer.
9. Utiliser des instruments de mesure (réf. module 02).
10. Prendre des mesures (réf. module 02).

Avant d'apprendre à mettre en place les points de repère (B) :

11. Expliquer la technique de mise en place de points de repère.

Avant d'apprendre à appliquer une couche de redressement sur le mur (C) :

12. Différencier les divers matériaux et décrire l'utilisation que l'on doit en faire pour préparer des murs à recevoir un revêtement.
13. Décrire les méthodes de travail à utiliser pour préparer des murs à recevoir un revêtement.
14. Préparer et appliquer du mortier suivant la bonne technique (réf. module 03).

Avant d'apprendre à construire un lit de mortier sur le plancher et l'escalier (D) :

15. Différencier les divers matériaux et décrire l'utilisation que l'on doit en faire pour construire un lit de mortier sur un plancher et un escalier.
16. Décrire les méthodes de travail pour construire un lit de mortier sur un plancher et un escalier.
17. Effectuer des calculs d'escaliers (réf. module 02).
18. Installer des gabarit de contremarches suivant la bonne technique.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à poser une membrane d'étanchéité (E) :

19. Différencier les propriétés des membranes couramment utilisées (réf. module 03).
20. Interpréter les instructions des manufacturiers.
21. Appliquer les principaux types de membranes suivant la bonne technique.
22. Vérifier l'étanchéité des membranes suivant la bonne technique.

Avant d'apprendre à s'assurer de la qualité des travaux (F) :

23. Saisir l'importance d'une auto-évaluation continue.
24. Énumérer les critères d'évaluation du processus de travail et du produit fini.

Avant d'apprendre à utiliser et assurer l'entretien des outils et des équipements (G) :

25. Distinguer les outils et l'équipement nécessaires à la réalisation de surfaces de base et expliquer leur utilisation.
26. Expliquer les normes d'entreposage des outils et de l'équipement nécessaires à la réalisation de surfaces de base.
27. Déceler le mauvais état et les bris de l'outillage et de l'équipement.

Avant d'apprendre à manifester une attitude préventive tout au long des travaux (H) :

28. Expliquer les règles de santé et de sécurité à respecter lors de la réalisation de surfaces de base.
29. Expliquer les règles d'hygiène à respecter dans la réalisation de surfaces de base.
30. Énumérez et décrire brièvement l'équipement de protection individuelle à utiliser lors de la réalisation de surfaces de base.
31. Décrire les règles d'ergonomie à respecter lors de la réalisation de surfaces de base.
32. Décrire certaines situations dangereuses ou incompatibles avec le travail à exécuter.
33. Acquérir des habitudes d'ordre et de propreté.
34. Déterminer les positions de travail à adopter.
35. Utiliser des échafaudages.

MODULE 5 : POSE ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS DE CARREAUX

Codes : SIMCA : KDN 185
SESAME : 278 - 037

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **poser et réparer des revêtements de carreaux** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En équipe de deux.
- À partir de directives précises reçues du formateur ou de la formatrice qui agit comme contremaître ou contremaîtresse.
- Sur des surfaces d'au moins 10 m² prêtes à recevoir le revêtement et présentant des angles et des ouvertures.
- Sur un escalier droit comportant au moins 5 marches et contremarches.
- À l'aide des matériaux, des outils et de l'équipement nécessaires.
- En utilisant des échafaudages préalablement installés.
- Dans un endroit présentant quelques problèmes en ce qui a trait aux conditions environnementales.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Conformité aux directives reçues.
- Respect des méthodes et des techniques de travail.
- Respect des normes de qualité.
- Esthétique du produit fini.
- Respect des règles de santé, d'ergonomie et de sécurité du travail.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.
- Ordre et propreté dans l'exécution des travaux.
- Respect du temps alloué (150% du temps alloué au compagnon).

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Vérifier la qualité de la surface à recouvrir.
- B. S'assurer que les conditions ambiantes répondent aux besoins.
- C. Protéger l'environnement.
- D. Poser des carreaux sur un plancher, un mur, un plafond, un escalier, selon la méthode à couche mince.
- E. Poser des carreaux sur un plancher, un mur, un escalier, selon la méthode humide.
- F. Réparer un revêtement de carreaux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Vérification complète de la propreté, de l'uniformité de l'équerrage, des niveaux, de l'alignement et de la solidité.
- Prise en considération des éléments importants.
- Vérification des conditions de ventilation, de température et d'éclairage.
- Apport des correctifs autorisés.
- Référence au responsable s'il y a lieu.
- Pose du matériel de protection approprié.
- Mise en place précise des points de repère.
- Installation conforme aux directives des joints de contrôle.
- Surface plane et uniforme.
- Bon alignement des carreaux.
- Bonne adhérence du revêtement.
- Remplissage approprié des joints.
- Uniformité des joints.
- Perte minimale de matériaux.
- Agencement des couleurs et des motifs.
- Mise en place précise des points de repère.
- Installation conforme aux directives des joints de contrôle.
- Surface plane et uniforme.
- Bon alignement des carreaux.
- Bonne adhérence du revêtement.
- Remplissage approprié des joints.
- Uniformité des joints.
- Perte minimale de matériaux.
- Agencement des couleurs et des motifs.
- Détermination exacte des endroits à réparer.
- Remplacement de revêtements et de surface de base suivant la technique établie.
- Esthétique du produit fini.
- Utilisation de l'équipement de protection individuelle approprié.
- Protection appropriée de l'environnement.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- G. S'assurer de la qualité des travaux.

- H. Nettoyer l'aire de travail.

- I. Utiliser des outils et l'équipement et en assurer l'entretien.

- J. Être prudent tout au long des travaux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Évaluation juste de chaque étape du processus de travail.
- Évaluation juste de la qualité du produit fini.
- Prise en considération de tous les critères.
- Apport des correctifs nécessaires.

- Mise au rebut appropriée des débris.
- Nettoyage des dégâts.

- Respect des normes d'utilisation et d'entretien préventif.
- Nettoyage des outils et de l'équipement.

- Utilisation appropriée des échafaudages.
- Respect des règles d'hygiène.
- Utilisation de l'équipement de protection individuelle.
- Positions de travail appropriées.
- Ordre et propreté.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à vérifier la qualité de la surface à recouvrir (A) :

1. Exécuter des directives reçues verbalement ou par écrit (réf. module 4).

Avant d'apprendre à s'assurer que les conditions ambiantes répondent aux besoins (B) :

2. Expliquer les normes de ventilation, de température et d'éclairage à respecter lors de la pose de carreaux.

Avant d'apprendre à poser des carreaux sur un plancher, un mur, un plafond, un escalier selon la méthode à couche mince (D) :

3. Énumérer et donner l'utilisation des divers produits et matériaux nécessaires à la pose de carreaux.
4. Prendre des mesures (réf. module 2).
5. Utiliser des échafaudages (réf. module 4).
6. Expliquer les méthodes de pose de carreaux.
7. Établir des points de repère (réf. module 4).
8. Appliquer une couche de liant (réf. module 3).
9. Distinguer les techniques de carrelage.
10. Installer des joints de contrôle selon la bonne technique.
11. Tailler et couper des carreaux selon la bonne technique.
12. Minimiser les pertes de matériaux.

Avant d'apprendre à réparer un revêtement de carreaux (F) :

13. Expliquer les techniques de réparation de revêtements de carreaux.

Avant d'apprendre à s'assurer de la qualité des travaux (G) :

14. Saisir l'importance d'une auto-évaluation continue.
15. Énumérer les critères d'évaluation du processus de travail et du produit fini.

Avant d'apprendre à nettoyer l'aire de travail (H) :

16. Utiliser des produits de nettoyage (réf. module 3).

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à utiliser des outils et l'équipement et en assurer l'entretien (I) :

17. Choisir les outils et l'équipement nécessaires à la pose de carreaux et expliquer leur utilité.
18. Mettre en marche et vérifier le fonctionnement des différents types de scies utilisées.
19. Expliquer les normes d'entreposage des outils et de l'équipement nécessaires à la pose de carreaux.
20. Déceler le mauvais état et les bris de l'outillage et de l'équipement.

Avant d'apprendre à manifester une attitude préventive tout au long des travaux (J) :

21. Expliquer les règles de santé et de sécurité à respecter lors de la pose de revêtements de carreaux.
22. Expliquer les règles d'hygiène à respecter lors de la pose de revêtement de carreaux.
23. Énumérer et décrire brièvement l'équipement de protection individuelle à utiliser lors de la pose de carreaux.
24. Développer des habitudes d'ordre et de propreté.
25. Déterminer les positions de travail à adopter (réf. module 4).

MODULE 6 : SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

Codes : SIMCA : ECE 183
SESAME : 255 - 002

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour **appliquer les règles de santé et de sécurité sur les chantiers de construction** en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître le cadre juridique régissant la santé et la sécurité sur un chantier.
- Connaître les rôles et les responsabilités des intervenants face à la santé et à la sécurité.
- Connaître les risques inhérents à l'exécution de certains travaux et les mesures préventives applicables.
- Connaître les risques généraux inhérents au chantier lui-même et les mesures préventives applicables.
- Connaître les risques inhérents à l'utilisation de certains produits et les mesures préventives applicables.
- Connaître les mesures à prendre en cas d'accident.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information

- Prendre connaissance de l'objectif de l'unité de formation et du guide d'accompagnement.

PHASE 2 : Appropriation

- Recueillir des renseignements sur le sujet traité.
- Porter un jugement et exprimer son opinion sur le sujet.
- Poser des questions.
- Dégager les principaux concepts et les principes fondamentaux d'un comportement sécuritaire.
- Évaluer son adhésion à ces principes.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 (Information)

1. Être réceptif ou réceptive aux informations relatives à la santé et à la sécurité.
2. Avoir le souci de partager ses connaissances avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 (Appropriation)

3. Repérer les informations.
4. Déterminer une façon de présenter les données.
5. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 (Renforcement)

6. Décrire la manière de compléter un questionnaire.

MODULE 7 : LECTURE DE PLANS ET DEVIS

Codes : SIMCA : KCO 183
SESAME : 278 - 063

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
lire et interpréter des plans et devis
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir de devis simples relatifs à la pose de carrelage et conformes à la réalité.
- À partir de plans d'architecture simples.
- À partir de plans de pose de complexité moyenne.
- À partir de cas fictifs et de plans correspondants.
- À partir des consignes du formateur ou de la formatrice.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Exactitude des interprétations.
- Détermination précise du travail à exécuter.
- Localisation exacte des éléments.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Repérer la section du devis correspondant
aux travaux de carrelage.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Justesse du repérage.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Retracer les renseignements techniques nécessaires à l'exécution des travaux.

C. Interpréter les codes et les symboles du plan relatifs au carrelage.

D. Transposer les éléments représentés sur le plan.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description globale du type de travail à effectuer.
- Présence des renseignements techniques nécessaires à la réalisation des travaux :
 - . types de matériaux;
 - . méthode de pose;
 - . qualité des matériaux;
 - . codes et règlements applicables.

- Justesse de l'interprétation des éléments suivants :
 - . cartouche;
 - . échelle;
 - . symboles représentant la nature, les quantités, l'emplacement et la forme des matériaux;
 - . lignes représentant les plafonds, les planchers, les divisions, les niveaux et les dimensions.

- Emplacement exact des éléments, en particulier les niveaux et les mesures.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à retracer les renseignements techniques nécessaires à l'exécution des travaux (B) :

1. Énumérer les renseignements fournis sur un devis.

Avant d'apprendre à interpréter les codes et les symboles du plan relatifs au carrelage (C) :

2. Distinguer les sortes de plans selon leur utilisation.
3. Repérer les renseignements figurant sur un plan.
4. Différencier les vues d'un plan.
5. Reconnaître la signification des différents codes et symboles utilisés sur les plans se rapportant aux travaux de carrelage.

Avant d'apprendre à transposer les éléments représentés sur le plan (D) :

6. Se représenter mentalement les dimensions réelles d'un lieu à partir d'un plan.

MODULE 8 : SITUATION AU REGARD DES ORGANISMES DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Codes : SIMCA : KDN 186
SESAME : 255 - 001

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Discerner les principaux rôles et responsabilités des organismes et des associations patronales et syndicales.
- Décrire les lois et règlements régissant les relations du travail dans l'industrie de la construction.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information

- Prendre connaissance de l'objectif de l'unité de formation dans le guide d'accompagnement.

PHASE 2 : Appropriation

- Recevoir l'information sur le sujet traité.
- Exprimer son opinion sur le sujet et poser des questions.

PHASE 3 : Renforcement

- Revoir les éléments importants de l'unité.
- Répondre individuellement à un questionnaire.
- Corriger les réponses en groupe.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Assurer la disponibilité d'un local pratique et du matériel approprié.
- Présenter le contenu de façon dynamique.
- Privilégier les échanges à l'intérieur du groupe.
- Utiliser les tableaux et les illustrations.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- Participe à 7 unités de formation sur 9.
- Écoute attentivement.
- Discute en fonction des sujets traités.
- Pose des questions et donne des réponses pertinentes.
- S'applique à répondre aux exercices.
- Corrige les exercices.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 (Information)

1. Être réceptif ou réceptive aux informations portant sur les organismes de l'industrie de la construction.
2. Avoir le souci de partager ses connaissances avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 (Appropriation)

3. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 (Renforcement)

4. Décrire la manière de compléter un questionnaire.

MODULE 9 : COMMUNICATION AU TRAVAIL

Codes : SIMCA : KCO 186
SESAME : 278 - 092

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
établir une communication efficace dans une équipe de travail
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître le processus de communication.
- Différencier fonctionnement en équipe du fonctionnement individuel.
- Acquérir des habiletés permettant de communiquer plus efficacement dans un groupe de travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information

- S'informer, à l'aide de documents écrits et audiovisuels sur le processus de communication.
- Rechercher et énumérer, par l'examen de documents, ce qui caractérise ou empêche une communication efficace.
- Reconnaître lors de mises en situation, les éléments qui caractérisent ou empêchent une communication efficace.
- Rechercher, par l'examen de documents, et reconnaître lors de mises en situation, les caractéristiques d'un groupe de travail efficace.

PHASE 2 : Participation

- Noter, à l'aide d'une grille, ses attitudes et comportements en situation de communication.
- Reconnaître, en situation ses forces et ses faiblesses dans une équipe de travail.

PHASE 3 : Auto-évaluation

- Apprécier, lors d'une discussion de groupe, sa progression par rapport à l'intention visée.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat de convivialité, c'est-à-dire favorisant la tolérance et les échanges entre les personnes du groupe.
- Faire participer l'élève aux activités proposées.
- Privilégier une approche d'animation.
- Assurer la disponibilité des moyens et la documentation pertinente : exercices, mises en situation, textes...
- Tenir compte de la situation de chaque personne.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Établit une liste des caractéristiques et des obstacles.
 - Participe activement aux mises en situation.
- PHASE 2 :**
- Participe activement aux mises en situation.
 - Complète la grille sur les attitudes et comportements observés.
 - Établit une liste de points forts et de points faibles.
- PHASE 3 :**
- Accepte de discuter avec les autres membres du groupe de sa propre perception en tant que communicateur.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Être réceptif aux informations relatives à la communication.
2. Avoir le souci de se connaître dans un contexte de communication.
3. Avoir le souci de découvrir son attitude dans une équipe de travail.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 (Information)

4. Saisir l'importance d'une communication efficace dans une équipe de travail.
5. Distinguer travail d'équipe et travail individuel dans un groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 (Participation)

6. Décrire le processus de communication.
7. Énumérer les principaux obstacles à une communication de qualité.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 (Auto-évaluation)

8. Avoir le souci de partager sa perception de soi, en tant que communicateur avec les autres membres du groupe.

MODULE 10 : POSE ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS DE DALLES

Codes : SIMCA : KCO 184
SESAME : 278 - 076

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **poser et réparer des revêtements de dalles** selon des conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En équipe de deux.
- À partir de directives précises reçues du formateur ou de la formatrice qui agit comme contremaître ou contremaîtresse.
- À partir d'un plan et d'un devis simples fournis par le formateur ou la formatrice.
- À partir d'un plan d'atelier (plan de pose) de complexité moyenne.
- Sur des surfaces d'au moins 7,5 m² prêtes à recevoir le revêtement et présentant des angles et des ouvertures.
- Sur un escalier droit comportant au moins 5 marches.
- À l'aide des matériaux, des outils et de l'équipement nécessaires.
- Dans un lieu respectant les conditions environnementales.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Conformité aux directives reçues.
- Conformité aux plans et devis.
- Respect du plan d'atelier.
- Respect des méthodes et des techniques de travail.
- Respect des règles de levage et de manutention.
- Respect des normes de qualité.
- Esthétique du produit fini.
- Respect des règles de santé, d'ergonomie et de sécurité du travail.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.
- Ordre et propreté dans l'exécution des travaux.
- Respect du temps alloué (150% du temps alloué au compagnon).

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter le plan et le devis.
- B. Interpréter le plan d'atelier(plan de pose).
- C. Disposer les matériaux et l'équipement.
- D. Ériger et utiliser des échafaudages.
- E. Poser des dalles sur un plancher et un escalier selon les méthodes humide et à couche mince.
- F. Poser des dalles sur un mur en utilisant des ancrages.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation exacte des principales données.
- Interprétation exacte des codes et des symboles.
- Localisation exacte des principaux éléments.
- Vérification de la conformité des matériaux (dimension et motif).
- Détermination exacte de la position des points d'ancrage.
- Respect des règles de levage et de manutention.
- Prévision des aires de circulation.
- Respect des conditions d'entreposage des matériaux et de l'équipement.
- Respect des modes d'assemblage et d'érection.
- Qualités fonctionnelles et sécuritaires de l'échafaudage.
- Respect de la technique de déplacement.
- Mise en place précise des points de repère.
- Surface plane et uniforme.
- Bon alignement des dalles.
- Bonne adhérence du revêtement.
- Remplissage approprié des joints.
- Uniformité des joints.
- Perte minimale de matériaux.
- Esthétique du produit fini.
- Mise en place précise des points de repère.
- Mise en place précise des ancrages.
- Surface plane et uniforme.
- Bon alignement des dalles.
- Bonne adhérence du revêtement.
- Remplissage approprié des joints.
- Uniformité des joints.
- Perte minimale de matériaux.
- Esthétique du produit fini.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- G. Réparer un revêtement de dalles.

- H. S'assurer de la qualité des travaux.

- I. Utiliser des outils et l'équipement et en assurer l'entretien.

- J. Être prudent tout au long des travaux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination exacte des endroits à réparer.
- Respect de la technique de remplacement de revêtements.
- Esthétique du produit fini.

- Évaluation juste de chaque étape du processus de travail.
- Évaluation juste de la qualité du produit fini.
- Prise en considération de tous les critères.
- Apport des correctifs nécessaires.

- Respect des normes d'utilisation et d'entretien préventif.
- Nettoyage des outils et de l'équipement.

- Utilisation appropriée des échafaudages et des appareils de levage et de manutention.
- Respect des règles d'hygiène.
- Port de l'équipement de protection individuelle.
- Positions de travail appropriées.
- Ordre et propreté dans l'exécution des travaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à disposer les matériaux et l'équipement (C) :

1. Décrire le matériel de levage et de manutention (réf. module 6).
2. Expliquer les techniques d'utilisation de l'équipement de levage et de manutention (réf. module 6).
3. Utiliser les appareils simples de levage et de manutention.
4. Décrire les conditions d'entreposage et de transport des principaux matériaux et produits (réf. module 3).

Avant d'apprendre à ériger et utiliser des échafaudages (D) :

5. Décrire les principaux types d'échafaudages (réf. module 6).
6. Décrire les méthodes d'assemblage et d'érection d'échafaudages (réf. module 6).
7. Expliquer les techniques de déplacements d'échafaudages (réf. module 6).
8. Décrire l'équipement de protection individuelle à utiliser (réf. module 6).

Avant d'apprendre à poser des dalles sur un plancher et un escalier selon les méthodes humide et à couche mince (E) :

9. Caractériser les produits et les matériaux nécessaires à la pose de dalles (réf. module 3).
10. Expliquer les méthodes de pose de dalles à couche mince et à couche humide.
11. Établir des points de repère (réf. module 4).
12. Appliquer une couche de liaison (réf. module 3).
13. Poser des lames de division selon la bonne technique.
14. Couper et polir des dalles selon la bonne technique.
15. Imperméabiliser des dalles selon la bonne technique.

Avant d'apprendre à poser des dalles sur un mur en utilisant des ancrages (F) :

16. Expliquer les méthodes de pose de dalles à l'aide d'ancrages.
17. Décrire les méthodes de pose d'ancrages.
18. Forer des matériaux matériaux selon la bonne technique.
19. Poser des ancrages selon la bonne technique..
20. Mettre en place des dalles selon la bonne technique.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réparer un revêtement de dalles (G) :

21. Expliquer les techniques de réparation de revêtements de dalles.

Avant d'apprendre à s'assurer de la qualité des travaux (H) :

22. Saisir l'importance d'une auto-évaluation continue.
23. Distinguer les critères d'évaluation du processus de travail et du produit fini.

Avant d'apprendre à utiliser des outils et l'équipement et en assurer l'entretien (I) :

24. Choisir les outils et l'équipement nécessaires à la pose de dalles et expliquer leur utilisation.
25. Mettre en marche et vérifier le fonctionnement de la scie motorisée, de la meule, du pistolet de scellement, de la foreuse.
26. Expliquer les normes d'entreposage des outils et de l'équipement nécessaires à la pose de dalles.
27. Déceler le mauvais état et les bris de l'outillage et de l'équipement.

Avant d'apprendre à être prudent tout au long des travaux (J) :

28. Expliquer les règles de santé et de sécurité à respecter lors de la pose de dalles.
29. Expliquer les règles d'hygiène à respecter lors de la pose de dalles.
30. Énumérer et décrire brièvement les vêtements protecteurs à porter lors de la pose de dalles.
31. Décrire certaines situations dangereuses ou incompatibles avec le travail à exécuter.
32. Acquérir des habitudes d'ordre et de propreté.
33. Déterminer les positions de travail à adopter (réf. module 4).

MODULE 11 : RÉALISATION ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS DE GRANITO

**Codes : SIMCA : KCO 185
SESAME : 278 - 088**

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **effectuer et réparer des revêtements de granito (terrazzo)** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En équipe.
- À partir de directives reçues du formateur ou de la formatrice qui agit comme contremaître ou contremaîtresse.
- À partir d'un plan et d'un devis simples fournis par le formateur ou la formatrice.
- Sur des surfaces d'au moins 8 m² prêtes à recevoir le revêtement et présentant des angles et au moins une ouverture.
- Sur un escalier droit comportant au moins 5 marches et contremarches.
- À l'aide des matériaux, des outils et de l'équipement nécessaires.
- Dans les conditions environnementales prescrites.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Conformité aux directives reçues.
- Conformité aux plans et devis.
- Respect du plan d'atelier.
- Respect des méthodes et des techniques de travail.
- Respect des règles de levage et de manutention.
- Respect des normes de qualité.
- Esthétique du produit fini.
- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité du travail.
- Utilisation correcte des outils et de l'équipement.
- Ordre et propreté dans l'exécution des travaux.
- Respect du temps alloué (150% du temps alloué au compagnon).

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Lire et interpréter le plan et le devis.

- B. Préparer l'exécution des travaux.

- C. Mettre en place un revêtement de granito sur un plancher, une plinthe et un escalier, selon la méthode conventionnelle (ciment Portland).

- D. Mettre en place un revêtement de granito sur un plancher, une plinthe et un escalier, selon la méthode à couche mince.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation exacte des principales données.
- Interprétation exacte des codes et des symboles.
- Localisation exacte des principaux éléments.

- Vérification minutieuse de la surface à recouvrir.
- Vérification des conditions ambiantes (éclairage, température, ventilation).
- Protection appropriée de l'environnement.
- Vérification de la conformité des matériaux aux plans et devis (nature, quantité, qualité).
- Disposition appropriée des matériaux et de l'équipement.
- Précision dans la mise en place des points de repère.

- Qualité du produit fini :
 - . surface plane et uniforme;
 - . couleur homogène;
 - . lames de division droites et apparentes.
- Respect des techniques d'installation des lames de division, de préparation et de mise en place du mélange d'agrégats, d'épandage de la semence, de roulage et de contrôle de l'humidité.
- Pose appropriée de la bande antidérapante sur les marches.

- Qualité du produit fini :
 - . surface plane et uniforme;
 - . couleur homogène;
 - . lames de division droites et apparentes.
- Respect des techniques d'installation des lames de division, de préparation et de mise en place du mélange d'agrégats, d'épandage de la semence, de roulage et de contrôle de l'humidité.
- Pose appropriée de la bande antidérapante sur les marches.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- E. Polir une surface de granito.
- F. Réparer un revêtement de granito.
- G. S'assurer de la qualité des travaux.
- H. Utiliser des outils et l'équipement et en assurer l'entretien.
- I. Être prudent tout au long des travaux.
- J. Manifester un esprit d'équipe.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Surface plane et uniforme.
- Respect du temps de mûrissement.
- Respect du temps de séchage avant l'application du scellant.
- Détermination exacte des endroits à réparer.
- Respect de la technique de remplacement de revêtements.
- Esthétique du produit fini.
- Évaluation juste de chaque étape du processus de travail.
- Évaluation juste de la qualité du produit fini.
- Prise en considération de tous les critères.
- Apport des correctifs nécessaires.
- Respect des normes d'utilisation et d'entretien préventif.
- Nettoyage complet des outils et de l'équipement.
- Utilisation appropriée des échafaudages.
- Respect des règles d'hygiène.
- Utilisation de l'équipement de protection individuelle.
- Positions de travail appropriées.
- Ordre et propreté.
- Respect du travail des coéquipiers.
- Ordre et propreté.
- Entraide.
- Utilisation de la terminologie du métier.
- Politesse.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer l'exécution des travaux (B) :

1. Vérifier les surfaces à recouvrir (réf. module 4).
2. Décrire les normes de ventilation, de température et d'éclairage à respecter lors de la pose de granito.
3. Vérifier les conditions ambiantes (réf. module 5).
4. Protéger l'environnement (réf. module 5).
5. Caractériser les produits et les matériaux nécessaires à la pose de granito (réf. module 3).
6. Vérifier la conformité des matériaux aux plans et devis.
7. Disposer les matériaux et l'équipement (réf. module 10).
8. Mettre en place les points de repère (réf. module 4).

Avant d'apprendre à mettre en place un revêtement de granito sur un plancher, une plinthe, et un escalier selon la méthode conventionnelle (ciment Portland) (C) :

9. Expliquer les méthodes de pose de granito.
10. Préparer et appliquer du mortier (réf. module 3).
11. Préparer et appliquer du liant (réf. module 3).
12. Installer des lames de division.
13. Préparer des mélanges de granito.
14. Épandre et incorporer la semence selon la bonne technique.
15. Poser de bandes antidérapantes selon la bonne technique.
16. Expliquer les techniques de contrôle de l'humidité.

Avant d'apprendre à polir une surface de granito (E) :

17. Expliquer les méthodes de meulage et de polissage.

Avant d'apprendre à réparer un revêtement de granito (F) :

18. Expliquer les techniques de réparation de revêtements de granito.

Avant d'apprendre à s'assurer de la qualité des travaux (G) :

19. Saisir l'importance d'une auto-évaluation continue.
20. Énumérer les critères d'évaluation du processus de travail et du produit fini.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à utiliser des outils et de l'équipement et en assurer l'entretien (H) :

21. Énumérer les outils et l'équipement nécessaires à la pose de revêtements de granito et expliquer leur utilisation.
22. Préparer l'équipement de polissage.
23. Mettre en marche et vérifier le fonctionnement de la meule, de l'aspirateur, de la polisseuse.
24. Expliquer les normes d'entreposage des outils et des équipements nécessaires à la pose de revêtements de granito.
25. Déceler le mauvais état et le bris de l'outillage et de l'équipement.

Avant d'apprendre à être prudent tout au long des travaux (I) :

26. Expliquer les règles de santé et de sécurité à respecter lors de la pose de revêtements de granito.
27. Expliquer les règles d'hygiène à respecter lors de la pose de revêtements de granito.
28. Énumérer et décrire brièvement les vêtements protecteurs à porter lors de la pose de revêtements de granito.
29. Décrire certaines situations dangereuses ou incompatibles avec le travail à exécuter.
30. Acquérir des habitudes d'ordre et de propreté.
31. Déterminer les positions de travail à adopter (réf. module 4).

MODULE 12 : UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Codes : SIMCA : KCO 187
SESAME : 278 - 102

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **utiliser des moyens de recherche d'emploi** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'un bilan personnel.
- À partir de modèles de curriculum vitae et de lettres de demande d'emploi.
- En situation simulée de sélection d'entrevue.
- À partir de données réelles ou plausibles en carrelage.
- À l'aide d'un dictionnaire et d'une grammaire.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Observation des règles de présentation des documents.
- Qualité de la communication orale et écrite.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Décrire les étapes d'une recherche dynamique d'emploi.
- B. Rédiger son curriculum vitae.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Présence de toutes les étapes.
- Logique de la séquence.
- Description des éléments importants.

- Qualité de la présentation matérielle du document.
- Présence des renseignements pertinents.
- Précision du style.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

C. Rédiger une lettre de demande d'emploi.

D. Passer une entrevue de recherche d'emploi.

E. Décrire une technique de relance efficace.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pertinence du contenu par rapport à l'emploi postulé.
- Absence de fautes de grammaire et d'orthographe.
- Conformité aux exigences de ce type d'écrit.
- Présentation irréprochable.

- Connaissance générale de l'entreprise et de l'emploi postulé.
- Courtoisie.
- Écoute attentive.
- Réponses pertinentes aux questions.
- Clarté de l'expression.

- Présence des éléments importants.
- Description des éléments de relance.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire les étapes d'une recherche dynamique d'emploi (A) :

1. Définir le concept de «recherche dynamique d'emploi».
2. Décrire les attitudes nécessaires à la recherche d'un emploi.

Avant d'apprendre à rédiger son curriculum vitae (B) :

3. Effectuer un bilan personnel dans une perspective de recherche d'emploi.
4. Définir le rôle du curriculum vitae et les avantages de son utilisation.
5. Indiquer les caractéristiques d'un curriculum vitae bien fait.
6. Décrire chaque partie d'un curriculum vitae.

Avant d'apprendre à rédiger une lettre de demande d'emploi (C) :

7. Définir le rôle de la lettre de demande d'emploi.
8. Indiquer les caractéristiques d'une lettre de demande d'emploi efficace.

Avant d'apprendre à passer une entrevue de recherche d'emploi (D) :

9. Expliquer les différents types d'entrevues.
10. Préparer une entrevue.

